

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 mai 2010 à 18 h 05 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Luc Gaudreault

Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel-cadre :

Monsieur Richard Boyer

Directeur des Services des ressources humaines

Monsieur Serge Carpentier

Directeur général adjoint et secrétaire général

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 50 0510 :

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0510-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 51 0510 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 27 avril 2010_au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0510-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Monsieur Richard Boyer porte ensuite à l'attention des membres une demande de congé sabbatique à traitement différé. Celle-ci est acceptée et une résolution est adoptée en ce sens.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 52 0510 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément aux dispositions liant les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Madame Kathleen Guay, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé de six (6) mois, soit du 23 janvier 2012 au 30 juin 2012, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Madame Jeany Lachance, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à Saint-Tite, congé d'une année, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Monsieur Éric Massicotte, enseignant à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Madame Diane Poirier, enseignante à l'école Saint-Joseph, à Shawinigan, congé de six (6) mois, soit du 25 janvier 2012 au 30 juin 2012, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Monsieur Francis Poulin, enseignant à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Madame Pascale Sarrazin, enseignante à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Madame Sonia Tarussio, enseignante à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, congé de six (6) mois, soit du 27 janvier 2013 au 30 juin 2013, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Madame Annie Ricard, technicienne en travaux pratiques à l'école secondaire du Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé de six (6) mois, soit du 4 août 2014 au 30 janvier 2015, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2010;
- ✓ Monsieur André Blanchette, technicien en éducation spécialisée à l'école Plein Soleil, à Hérouxville, congé de six (6) mois, soit du 1^{er} septembre 2013 au 28 février 2014, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 24 août 2010.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congé sans
traitement

RÉSOLUTION CE 53 0510 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont
demandé un congé sans traitement à temps complet pour
l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE d'accorder un congé sans
traitement, à temps complet, soit du 24 août 2010 au 30 juin 2011, conformément aux
dispositions liant les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Madame Annie Beaudry, enseignante orthopédagogue au primaire à l'école Saint-André, à
Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ Madame France Durocher, enseignante au primaire à l'école Masson, à Sainte-Thècle;
- ✓ Madame Sonsana Manodham, enseignante en administration et commerce, au Carrefour
Formation Mauricie, à Shawinigan;
- ✓ Madame Isabelle Grenier, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire du
Rocher, à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ Monsieur Pierre-Luc Mongrain, enseignant en adaptation scolaire à l'école secondaire
Champagnat, à La Tuque;
- ✓ Sylvie Dallaire, technicienne en service de garde à l'école Centrale, à La Tuque.

Adopté unanimement

À 18 h 15, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 54 0510 : Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du comité
exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire